

SIA

SALON DES
INFRASTRUCTURES
D'ABIDJAN | 3^{ème} EDITION

08 - 10
NOV 2018
ROUTE DE L'AEROPORT



RÉSEAU ROUTIER



RÉSEAU ÉLECTRIQUE



EAU ET ASSAINISSEMENT



TÉLÉCOMS

GIBTP FORMATION

► THÈME

LE GÉNIE URBAIN ET LA MISE EN PLACE DES RÉSEAUX:
COMMENT MIEUX ÉQUIPER LA VILLE EN RÉSEAUX SANS RISQUE



GROUPEMENT IVOIRIEN DU BÂTIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Tel : + 225 22 43 77 91 www.sia.ci

En partenariat avec

LE MONITEUR

LES FORMATIONS

LE GÉNIE URBAIN ET LA MISE EN PLACE DES RÉSEAUX : COMMENT MIEUX ÉQUIPER LA VILLE EN RÉSEAUX SANS RISQUE

CONTEXTE

Optimiser l'aménagement du territoire, gérer les différents réseaux (Routes, Electricité, Eau Potable et Assainissement, etc.) ; et minimiser l'impact des déplacements des différents réseaux sur le coût et les délais de réalisation des projets, tels sont les défis pour une performance opérationnelle des politiques publiques territoriales.

OBJECTIFS

La présente formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés. Elle permettra de renforcer les capacités des maîtres d'œuvre, et revêt également un intérêt pour toutes les parties prenantes à un projet d'infrastructure. Les objectifs visés par la présente formation sont :

- > **Posséder** la connaissance technique et topographique relative aux réseaux urbains ;
- > **Éviter** les incidents et les accidents sur les réseaux enterrés.

RÉSULTATS ATTENDUS

Savoir :

- 1) **Reconnaître les divers réseaux secs et humides**
- 2) **Acquérir le socle du cadre législatif des interventions sur le domaine public**

Savoir-faire :

- 1) **Définir le plan de récolement ;**
- 2) **Décrypter les principaux points de la réforme anti-endommagement et ses conséquences ;**
- 3) **Mesurer l'importance volumétrique des réseaux enterrés.**

TERMES DE RÉFÉRENCE

POINTS CLÉS DU PROGRAMME

- Pourquoi construire des réseaux ?
- Tour d'horizon des réseaux secs et humides ainsi que leurs spécificités
- Analyser les incidents et accidents constatés
- Identifier les modes de réalisation des ouvrages
- Modes de réalisation des ouvrages enterrés et les technologies
- Faire le point sur la réforme de la déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT)
- Maîtriser les plans de récolement

DURÉE DE LA FORMATION ET RYTHME

2 jours, 14h de cours, soit 7h/ jour, les **9 et 10 novembre 2018**.

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

GROUPES CIBLES

Cette formation s'adresse à vous :

- Ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales et de l'Etat ;
- Ingénieur des bureaux d'études et des entreprises ;
- Gestionnaires et exploitants des réseaux urbains.

PRE-REQUIS DE LA FORMATION

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

L'animation de l'activité de formation reposera sur des méthodes participatives. Les supports pédagogiques et la documentation seront mis à la disposition des participants. L'expert formateur utilisera le matériel didactique nécessaire à l'animation de l'activité de la formation : vidéoprojecteur, tableaux, marqueurs, etc.

FORMATEUR

Monsieur Christian LEGRAND

Docteur en urbanisme et aménagement, Economiste de la construction, Ingénieur en bâtiment, Ingénieur en chef honoraire, Chercheur sur les relations urbanisme-environnement-risques et ancien directeur des études et techniques urbaines de la ville de Lyon, il est actuellement gérant d'une société d'ingénierie et de formation.

Il enseigne au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et dans certaines structures d'enseignement supérieur, particulièrement à l'université Lyon-III et au Moniteur, en tant que consultant. Il est spécialisé dans le domaine des Politiques Publiques d'aménagement et de construction, essentiellement pour ce qui relève de l'exercice de la Maîtrise d'ouvrage publique et disciplines associées, ainsi que des techniques de concertation (Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre-conduite d'opération, déroulement d'une opération, l'urbanisme, la HQE, la concertation, du vocabulaire technique...).

FICHE DE SOUSCRIPTION

Tarif

Tarif standard : 350 000 fcfa / Participant

Lieu de la formation

Route de l'Aéroport

Les réservations d'hôtel et les frais de transport ne sont pas inclus dans les frais de participation à la formation.

Coordonnées des participants

Veuillez joindre votre carte de visite ou écrire en majuscule

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Société :

Secteur d'activité :

Tel/Fax :

Adresse géographique :

Adresse postale :

Ville : Pays :

Numéro de compte contribuable :

1^{er} participant

Nom : (M/Mme)

Profession :

Tel :

E-mail :

2^{ème} participant

Nom : (M/Mme)

Profession :

Tel :

E-mail :

**Pour plus d'inscription, veuillez renseigner une fiche supplémentaire*

Les conditions générales

Tarif : le tarif de participation à la formation inclut les pauses café, les déjeuners et la documentation relative à la formation.

Etes-vous inscrit ? Si vous n'avez pas reçu votre courriel de confirmation pour votre participation, veuillez nous contacter pour vous assurer qu'une place vous a été réservée auprès du secrétariat du GIBTP : gibtp@gibtp.org ou + 225 22 43 77 91.

Paiement : 100% à l'inscription. Tous les frais d'inscription doivent être payés avant la date de la formation.

Annulation : les remboursements se feront pour les annulations communiquées par écrit au plus tard le 26 octobre 2018. Une charge de 50% du tarif standard sera retenue. Aucun remboursement ne sera exécuté au-delà de cette date. Néanmoins, la substitution de participant est possible, gratuitement. Veuillez nous en informer au plus tard 2 semaines avant la formation par écrit. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le contenu et le programme de la formation si nécessaire.

Protection des données : les informations que vous fournissez seront utilisées comme base de données et peuvent être partagées avec des entreprises en Côte d'Ivoire et à l'international. Vos coordonnées peuvent être mises à la disposition d'entreprises étrangères à des fins commerciales.

Si vous ne souhaitez pas partager vos informations personnelles, cochez cette case.

Moyen de paiement

1 Chèque joint payable à l'ordre de Axes Marketing

2 Virement bancaire

Intitulé du compte : AXES MARKETING
Banque : BICI COTE D'IVOIRE ABIDJAN
Code banque : ci 0 0 6
Code guichet : 0 1 5 5 0
N° de compte : 0 1 1 6 6 1 8 0 0 2 0
Clé Rib : 5 5
Code swift : BICICIAB
IBAN : ci93 ci00 6015 5001 1661 8000 2055
Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur

Fait à :

Nom et prénoms du signataire :

Fonction :

Signature et cachet de l'entreprise